

Saints privilèges

Par [JFB](#) le mar 23/08/2011 - 10:45

✘ Nouvelle loi sur les Églises

Le parlement hongrois a adopté mardi 12 juillet à l'aube une nouvelle loi sur les Églises attendue depuis longtemps. Des centaines de communautés pourraient perdre leurs subventions.

Des 300 communautés religieuses enregistrées actuellement en Hongrie, la nouvelle loi sur les Églises n'en reconnaîtra plus que quatorze. La loi est passée facilement grâce à la majorité des deux-tiers dont dispose le gouvernement au parlement. Il était temps que l'État prenne des mesures, puisque de tous les pays européens, la Hongrie est celui dont l'arsenal législatif était le plus souple. Une communauté souhaitant former sa propre Église n'avait besoin que de 100 signatures de fidèles pour être reconnue. Le nombre des "petites Églises" a augmenté continuellement depuis 1998, date à partir de laquelle les particuliers ont pu reverser 1% de leurs impôts sur le revenu à l'Église de leur choix. L'année dernière, 169 Églises ont ainsi perçu plus de 7 milliards de forints de subventions provenant de ce genre de dons. Les différentes communautés pouvaient également ordonner prêtre n'importe lequel de ses membres, ce statut leur conférant différents avantages, comme par exemple des billets de train à moitié prix.

La reconnaissance officielle continue à assurer aux quatorze communautés religieuses définies par la loi le droit à des subventions publiques (voir la liste complète des Églises dans l'encadré). Hormis les Églises traditionnelles (Églises catholique, réformée, évangéliste, orthodoxe et judaïsme), le parlement a aussi reconnu l'Église de la foi, une communauté plus récente, fondée en 1979. Cette Église pentecôtiste-charismatique indépendante a pratiqué son culte clandestinement pendant les années de la dictature communiste jusqu'en 1989.

La loi laisse quand même la porte ouverte à d'autres communautés religieuses. En dehors de ces quatorze communautés religieuses, celles qui voudront se faire reconnaître devront, selon la nouvelle loi, se tourner vers le Parlement, qui

tranchera à la majorité qualifiée, c'est-à-dire plus des deux-tiers des députés. Le MSZP a émis quelques critiques sur les critères de reconnaissance d'organisations définis par la loi. Notamment le fait que les organismes souhaitant s'enregistrer doivent exister depuis au moins vingt ans, et que les communautés formées après le changement du régime soient exclues.

Certaines communautés s'inquiètent également des conditions futures dans lesquelles elles pourront pratiquer leurs activités caritatives, sociales et d'éducation sans les subventions de l'État. La Communauté Bouddhiste Kagyüpa, par exemple, pourrait ainsi perdre une somme annuelle de 17 à 22 millions de forints. Le dirigeant de la Communauté Islamiste Hongroise, Zoltán Bolek a affirmé dans un interview donnée pour le MTI, qu'il craignait la faillite et la fermeture des mosquées sans les subventions.

Toutefois, les communautés organisées en fondations, comme la Communauté Hongroise de Fidèles de Hare Krishna qui gère les distributions de repas aux sans-abris ne verront pas leurs activités sociales inquiétées par la nouvelle loi sur les Églises.

19 ONG européennes et américaines, comme par exemple la TASZ, (La Société pour le droit à la liberté) et le Comité d'Helsinki Hongrois, ont souligné dans une pétition envoyée au Parlement avant l'adoption de la loi que la proposition privilégie plusieurs

Églises majeures au détriment des plus petites. Leur déclaration se réfère à la Convention européenne des droits de l'homme selon laquelle la hiérarchisation du statut des organisations religieuses peut empêcher la liberté du culte.

La loi entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2012.

Judit Zeisler

Les communautés religieuses reconnues par la nouvelle loi:

- l'Église Catholique Hongroise,
- l'Église Calviniste Hongroise,

- l'Église Évangéliste Hongroise,
- l'Alliance des Communautés Juives Hongroise,
- la Communauté Israélite Hongroise,
- la Communauté Israélite Orthodoxe Autonome Hongroise,
- le Département de Buda de l'Église Serbe Orthodoxe,
- Le Patriarce universel de Constantinople (Orthodoxe),
- l'Église Orthodoxe Bulgare en Hongrie,
- l'Église Orthodoxe Roumaine en Hongrie,
- l'Église Orthodoxe Russe en Hongrie,
- l'Église Unitarienne en Hongrie,
- l'Église Baptiste Hongroise,
- l'Église de la foi

- 2 vues

Catégorie

Agenda Culturel